

Les enjeux de la prévention en matière de santé

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Dans un premier temps, notre groupe tient à remercier vivement les deux rapporteurs pour leur écoute et leur ouverture, nous sommes sensibles à l'importance qui a été donnée dans cet avis aux enjeux propres à la jeunesse quant à la prévention.

L'avis présenté aujourd'hui propose de nouvelles approches de la prévention par la définition d'une politique plus stratégique et plus collective. Notre groupe souscrit à cette approche, développer la culture de la prévention en France est nécessaire pour pérenniser notre système de santé et permettre aux futures générations de bénéficier elles aussi d'un système de redistribution et de solidarité intergénérationnelle.

Nous nous satisfaisons également de voir pris en compte les impacts environnementaux sur la santé ainsi que les nouveaux défis sanitaires. En effet, nous sommes convaincus que l'amélioration des conditions de vie au quotidien constitue une des premières actions de prévention.

Parce que les habitudes de vie et les comportements s'acquièrent tôt, les jeunes doivent être au cœur des actions de prévention. Cette réaffirmation est pour nous un point fort de l'avis. Le groupe retient en particulier trois recommandations qui lui semblent aller dans le bon sens :

- les actions de prévention auprès des jeunes doivent être renforcées, d'une part parce que c'est tôt que l'on constitue son capital santé et que des négligences aujourd'hui peuvent se révéler coûteuses sur le long terme, d'autre part parce que la jeunesse est une période qui se caractérise par des conduites à risques qui nécessitent une réponse adaptée. Les actions de prévention doivent être ciblées, adaptées et dispensées prioritairement par les jeunes eux-mêmes, notamment dans le cadre du service civique ;
- la définition d'une politique publique de prévention, avec un volet dédié aux jeunes, s'inscrit également dans cette démarche. Cela permettrait, par exemple, de définir un budget spécifique et identifié de la médecine préventive universitaire, de clarifier son rôle, ou encore celui des structures dédiées aux jeunes telles que les points santé jeunes ou les maisons des adolescents dont l'existence est fragilisée par les baisses budgétaires ;
- enfin, la reconnaissance, dans cet avis, du rôle des mutuelles étudiantes, dans le développement de la prévention et de l'accès aux soins auprès des jeunes, est, selon nous, une démarche efficace : c'est par le développement de la prévention par les pairs, ainsi que par le renforcement d'une protection sociale adaptée à

leurs besoins que l'accès à la santé des jeunes sera facilité. Or, les mutuelles étudiantes sont aujourd'hui très fragilisées.

Pour ces raisons, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse a voté en faveur de l'avis.